



Circulaire n°5150 du 06/02/2015
Enseignement secondaire spécialisé organisé par Wallonie-Bruxelles
Enseignement
Schéma de passation des épreuves de qualification (forme 3)
Année scolaire 2014-2015

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Enseignement secondaire spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir de l'année scolaire 2014-2015
-

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Signataire

Ministre / Administration de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Administration : Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Didier LETURCQ, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Catherine GUISSSET	02/690 80 32	catherine.guisset@cfwb.be
Sabine HAOT	02/690 81 63	sabine.haot@cfwb.be
Pierino DELPORTE		pierino.delporte@w-b-e.be

Destinataires de la circulaire

Aux directions des établissements dispensant l'Enseignement secondaire spécialisé organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement;

Pour information

Aux membres du Service d'Inspection de l'Enseignement spécialisé ;

Aux membres du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques de l'Enseignement spécialisé organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement;

Aux directions des Internats et des Homes d'accueil organisés par Wallonie-Bruxelles Enseignement

Aux directions des C.P.M.S.S. organisés par Wallonie-Bruxelles Enseignement

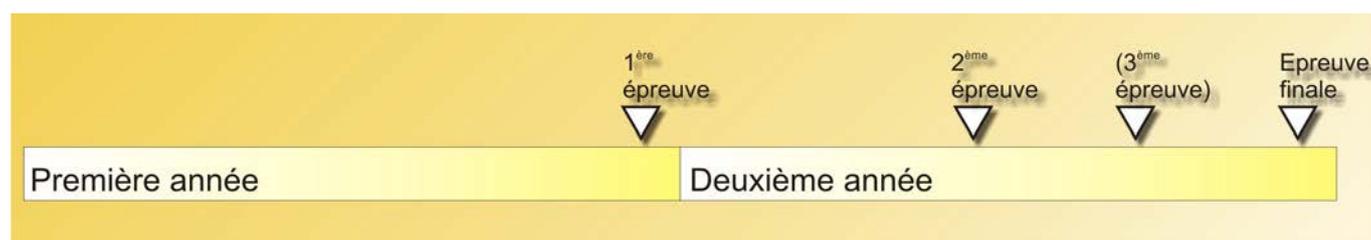
A la FAPEO ;

Aux organisations syndicales.

Bruxelles, le 06/02/2015

Madame, Monsieur,

Dans l'enseignement spécialisé de forme 3, il y a lieu d'appliquer le schéma de passation tel que décrit dans le diagramme ci-dessous. Les modalités de mise en œuvre feront l'objet d'un outil qui sera diffusé dans les plus brefs délais.



- première épreuve au plus tard en juin de la première année de la 3^e phase ;
- les autres épreuves intermédiaires réparties pendant la deuxième année de la 3^e phase ;
- épreuve finale en juin de la 2^e année.

Sont concernés les métiers suivants (liste non exhaustive) :

AGRONOMIE	Horticulture	Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière
		Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole
	Métier du cheval	Palefrenier/Palefrenière
INDUSTRIE	Construction métallique	Ferronnier/Ferronnière
	Mécanique : garage	Aide mécanicien/Aide mécanicienne en cycles et petits moteurs
		Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste
	Mécanique : carrosserie - tôlerie	Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie
		Tôlier/Tôlière en carrosserie
Peintre en carrosserie		
CONSTRUCTION	Construction - gros œuvre	Maçon/Maçonne
		Ouvrier carreleur/Ouvrière carreleuse
		Paveur/Paveuse
	Bois	Monteur-Placeur/Monteuse-Placeuse d'éléments menuisés
	Equipement du bâtiment	Monteur/Monteuse en sanitaire
		Monteur/Monteuse en chauffage
	Parachèvement du bâtiment	Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment

	Maintenance	Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement
HOTELLERIE - ALIMENTATION	Restauration	Commis /Commise de cuisine de collectivité
		Commis/Commise de cuisine
		Commis/Commise de salle
	Boulangerie – pâtisserie	Ouvrier/Ouvrière en boulangerie - pâtisserie
HABILLEMENT - TEXTILE	Habillement	Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse
		Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente
ARTS APPLIQUES	Imprimerie - reliure	Ouvrier/Ouvrière en imprimerie
		Ouvrier/Ouvrière en reliure
ECONOMIE	Travaux de magasin	Auxiliaire de magasin
		Encodeur/Encodeuse de données
SERVICE AUX PERSONNES	Services sociaux et familiaux	Aide ménager/Aide ménagère
		Aide logistique en collectivité
		Technicien de surface-nettoyeur/Technicienne de surface-nettoyeuse

Je vous remercie pour l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à la présente.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ

